

Charte Face à vous, un professionnel qui s'engage

- Respecter les dispositions réglementaires et la déontologie tant à l'égard de ses clients que de son environnement professionnel
- Agir avec loyauté, compétence et diligence au mieux des intérêts de ses clients
- Maintenir en permanence ses connaissances et ses compétences au niveau requis par l'évolution des techniques et du contexte économique et réglementaire
- S'enquérir de la situation de son client, de son expérience et de ses objectifs, afin d'avoir une approche patrimoniale globale pour formuler un conseil
- Avoir recours à d'autres professionnels quand l'intérêt du client l'exige
- Communiquer de manière appropriée les informations utiles à la prise de décision par ses clients, ainsi que celles concernant les modalités de sa rémunération
- Respecter le secret professionnel S'interdire de recevoir des fonds de ses clients en dehors des honoraires qui lui sont dus

Conseil en gestion de patrimoine

Adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine

Associé Gérant : **Bertrand LEFEUBVRE**
(DESS Gestion de Patrimoine)



Associé Gérant : **Emmanuel de La PALME**
(Master 2 Droit du Patrimoine Privé et Professionnel)



Associé Gérant : **Cédric MARC**
(DESS Gestion de Patrimoine)
(DU Gestion Internationale du Patrimoine)



(Conforme à l'article 325-3 du Règlement Général de l'AMF et à l'article L.520-1 du Code des assurances)

3AO Patrimoine Expertise : RCS Paris B 434 221 404, Sarl au capital de 7.622 €
3AO Patrimoine : RCS Paris B 412 014 094, Sarl au capital de 83.064 €

Siège social : 148 Boulevard Haussmann – 75008 PARIS
Tel : 01 42 68 88 61

Mail : contact@3aopatrimoine.com – <http://www.3aopatrimoine.com>

Statuts réglementés

Le cabinet est immatriculé au registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 07 024 278 pour 3AO Patrimoine Expertise et 07 001 306 pour 3AO Patrimoine (consultable sur le site www.orias.fr).

Conseil en Investissements Financier

Conseiller en investissements financiers, adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante (le conseil repose sur une analyse restreinte de différents types d'instruments financiers et la rémunération se fait par honoraires ou par commissions sur les instruments financiers).

Etablissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L. 341-3 du code monétaire et financier avec lesquels le cabinet entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale : SANSO IS & GEMWAY Assets, sociétés de gestion de portefeuilles.

Lorsque la prestation de CIF sera suivie d'une prestation d'intermédiation sur des produits financiers, le Conseil en gestion de patrimoine indépendant pourra recevoir, en plus des frais de souscription non acquis aux OPCVM, une partie des frais de gestion pouvant aller jusqu'à 50% de ceux-ci, qu'il s'agisse d'OPCVM obligataires, monétaires ou investis en actions. Conformément aux dispositions de l'article 325-6 du Règlement général de l'AMF, le client pourra obtenir, avec le concours du CIF, communication d'informations plus précises auprès de l'établissement teneur du compte, ou directement auprès du producteur quand ce dernier n'est pas lui-même dépositaire.

Société de courtage d'assurance

Courtier en assurance positionné dans la catégorie « b » n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Il peut vous être communiqué, sur simple demande, le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles le cabinet travaille.

Entreprises d'assurance avec lesquelles il existe un lien financier : **Néant**

Démarchage bancaire et financier

Démarchant notamment pour les opérations, produits et service des établissements suivants : Sanso IS, Cogefi SA, Meeschaert, Natixis Wealth Management, BGL, Eres, Audacia

Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement

Établissements de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires en Intermédiation en N-1 : **Néant**

Participation, directe ou indirecte, supérieure à 10% des droits de vote ou du capital du cabinet détenu par un établissement de crédit, de financement ou de paiement : **Néant**

Transaction sur Immeubles et fonds de commerce :

3AO Patrimoine Expertise est titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI75012016000014358 délivrée par la CCI de Paris IDF

Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur

Assurance professionnelle

Assurance RCP et Garantie Financière : MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 LE MANS CEDEX 9.

Autorités de contrôle et de supervision

Autorité des Marchés Financiers 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

Autorité de contrôle prudentiel et de résolution 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09

Modes de Communications et Protection des données personnelles

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal ou par tous moyens de télécommunications. Nous sommes par ailleurs amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Monsieur Bertrand Lefeuvre en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD). Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles. Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et de limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter au 148 bd Haussmann 75008 Paris, contact@3aopatrimoine.com. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Informations relatives au traitement d'éventuels différends

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Le client pourra présenter sa réclamation à l'adresse du cabinet, à son conseiller ou gestionnaire habituel qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le médiateur de la consommation :

Pour l'activité CIF (médiateur public) : l'AMF, Madame Marielle Cohen-Branche, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 (http://www.amf-france.org/le_mediateur)

Pour les autres activités (médiateur recommandé par la CNCGP) : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la Consommation, 39 avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris. Médiateurs : Christophe Ayela, Jean-Marc Blamoutier, Catherine Boineau, Gilles Charlot, Michel Guigal (www.mediateur-conso.cmap.fr – consommation@cmap.fr).

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

Autorités de tutelle

Au titre de l'activité de conseil en investissement financier : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers – 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement : ACPR – Autorité de contrôle et de Résolution – 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris cedex 09

Je soussigné(e) atteste avoir reçu le document d'entrée en relation.

Fait à le Signature du client